école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE
L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE
CONSULTATION ELECTRONIQUE DU 12 MARS 2025

Lors du Conseil d'administration du 10 mars dernier, les membres du Conseil d'administration sont saisis par voie dématérialisée pour voter sur les six projets de délibération concernant l'approbation des dossiers d'habilitation des formations spécialisées et de la HMONP, qui complètent les dossiers de formation initiale et ayant tous reçu l'avis favorable du Conseil Pédagogique et Scientifique-restreint du 11 mars, ainsi que deux motions, la première concernant le soutien au mouvement « Stand Up for Science » et la seconde, les réformes en cours au Ministère de la Culture.

Le vote s'est déroulé en deux temps : une phase d'échanges de 2 jours ouvrés après l'envoi de la convocation et une phase de vote par envoi de courriels.

Les résultats ont été arrêtés le 17 mars 2025 à 12h.

17 administrateurs ont participé aux votes :

- ***Président***

Jean-François Renaud,

- ***Collège des enseignants et chercheurs***

Éric Babin,
Emmanuelle Colboc,
Patrick Henry,
Béatrice Jullien,
Miguel Macian,
Roberta Morelli,

- ***Collège du personnel des filières administrative, technique et scientifique***

Catherine Blain,
Arnault Labiche,
Anabel Mousset,

- ***Collège des étudiants***

Sarah Chabane,
Yan-Aël Morvan-Féron,

- ***Collège des personnalités extérieures***

  - ***Membres de droit***

Alexandre Maîtrot de la Motte, Président de la Communauté d'Universités et Établissements Paris-Est Sup,

  - ***CROAIF (Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Ile-de-France)***

Karine Grimaux,

  - ***Personnalités qualifiées***

Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat,
Frédérique Pain, directrice de l'ENSCI-Les Ateliers ;
Marion Waller, directrice du Pavillon de l'Arsenal.

Il est donc proposé six délibérations, après avis du CPS-R, au vote du Conseil d'administration ainsi que 2 motions :

Délibération n°1 :
Les membres du conseil d'administration de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, après avoir pris connaissance de l'avis du conseil pédagogique et scientifique du 11 mars 2025 et après en avoir délibéré, décident d'approuver le dossier de renouvellement de l'habilitation à délivrer l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) à partir de la rentrée 2025-2026.

Votants : 17
Pour : 15
Contre : 1
Abstentions : 1

Délibération n°2 :
Les membres du conseil d'administration de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, après avoir pris connaissance de l'avis du conseil pédagogique et scientifique du 11 mars 2025 et après en avoir délibéré, décident d'approuver le dossier de renouvellement de l'habilitation à délivrer le diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) « Architecture et Projet urbain » à partir de la rentrée 2025-2026.

Votants : 17
Pour : 16
Contre : 0
Abstentions : 1

Délibération n°3 :
Les membres du conseil d'administration de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, après avoir pris connaissance de l'avis du conseil pédagogique et scientifique du 11 mars 2025 et après en avoir délibéré, décident d'approuver le dossier de renouvellement de l'habilitation à délivrer le diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) « Architecture et Maîtrise d'ouvrage » à partir de la rentrée 2025-2026.

Votants : 17
Pour : 16
Contre : 0
Abstentions : 1

Délibération n°4 :
Les membres du conseil d'administration de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, après avoir pris connaissance de l'avis du conseil pédagogique et scientifique du 11 mars 2025 et après en avoir délibéré, décident d'approuver le dossier de renouvellement de l'habilitation à délivrer le diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) « Architecture et Patrimoine » à partir de la rentrée 2025-2026.

Votants : 17
Pour : 16
Contre : 0
Abstentions : 1

Délibération n°5 :
Les membres du conseil d'administration de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, après avoir pris connaissance de l'avis du conseil pédagogique et scientifique du 11 mars 2025 et après en avoir délibéré, décident d'approuver le dossier de demande de renouvellement de l'habilitation à délivrer le diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) « Architecture et Risques Majeurs » à partir de la rentrée 2025-2026.

Votants : 17
Pour : 16
Contre : 0
Abstentions : 1

Délibération n°6 :
Les membres du conseil d'administration de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, après avoir pris connaissance de l'avis du conseil pédagogique et scientifique du 11 mars 2025 et après en avoir délibéré, décident d'approuver le dossier de demande de renouvellement de l'habilitation à délivrer le Mastère spécialisé « Architecture et Scénographies » à partir de la rentrée 2025-2026.

Votants : 17
Pour : 16
Contre : 0
Abstentions : 1

Motion n° 1

MOTION PORTEE PAR LES ELUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSA-PB

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville apporte son plein soutien à la mobilisation « Stand Up for Science » - Debout pour la science.

Aux États-Unis, depuis six semaines, le président Trump et le «Department of Government Efficiency» (DOGE) multiplient les offensives contre les universités et le monde de la recherche : coupes budgétaires brutales dans les budgets des universités, remise en cause arbitraire de programmes de recherche et d'enseignement, interdiction d'utiliser certains concepts et notions, effacement de données et publications notamment dans la santé, l'environnement et les études de genre, harcèlement et intimidations à l'égard de chercheuses et chercheurs, attaques contre l'intégrité des agences scientifiques, interdiction de collaborations internationales, etc.

Face à ces attaques « obscurantistes » contre la science et la recherche, des chercheurs du monde entier se mobilisent dans le cadre du mouvement « Stand Up For Science », inspiré de la marche pour la science de 2017, au cours de la première mandature de Donald Trump. Cette initiative met en lumière les défis auxquels la science est confrontée et rappelle l'importance des faits scientifiques, notamment pour la santé, la compréhension des inégalités sociales, les défis climatiques, la biodiversité et l'importance de la défense d'une recherche libre et innovante.

Le 7 mars 2025, des manifestations de solidarité avec les scientifiques états-uniens ont eu lieu dans une vingtaine de villes françaises.

À l'instar de nombreux scientifiques et de sociétés savantes, l'ensemble des communautés de l'ENSA Paris-Belleville est solidaire de ce mouvement. Elle appelle au soutien du mouvement international « Stand Up for Science / Debout pour la science afin de « défendre les sciences et les humanités, la liberté académique et l'Université comme piliers d'une société démocratique. »[1]

Le 11 mars 2025

Les élus au conseil d'administration de l'ENSA Paris-Belleville

Décompte des votes

Votants : 15
Contre : 0
Abstentions :
Pour : 15

[1]https://standupforscience.fr/322-2/

Motion n° 2

MOTION PORTEE PAR LES ELUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSA-PB

La création d'une direction générale chargée de l'enseignement et de la recherche au ministère de la Culture annoncée pour juin 2025, la publication de la stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029 du ministère de la Culture publiée en février dernier, les consultations en cours du ministère pour une réforme des études d'architecture sont autant de perspectives qui vont fortement impacter l'avenir de l'enseignement et de la recherche dans les écoles d'architecture.

L'absence de bilan critique des dispositifs en place permettant d'évaluer les transformations envisagées, ainsi que le flou autour des moyens qui leur seront attribués suscitent l'inquiétude des différentes communautés de l'école.

Aussi, le Conseil d'administration de l'ENSA Paris-Belleville vote une motion demandant à sa tutelle :

- Un desserrement des délais d'application de ces mesures, afin de réinstaller un climat de confiance et de dialogue.

- Une prise en compte des spécificités de chacune des 21 ENSA afin d'enrichir l'offre auprès de tous les publics.

- Une réelle concertation avec les différentes communautés afin de construire collectivement l'avenir de l'enseignement et de la recherche dans les ENSA.

Le 11 mars 2025

Les élus au conseil d'administration de l'ENSA Paris-Belleville

Décompte des votes

Votants : 15
Contre : 0
Abstentions :
Pour : 15

A Paris, le 17 mars 2025,

Le Président du Conseil d'Administration

Jean-François Renaud